

Réf : DCM/2023- 53/7.5/26-07

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	18	22

Date de la convocation : 20/07/2023
Notifiée aux élus le : 20/07/2023
Date de l'affichage : 20/07/2023

**OBJET : PSE –ATTRIBUTION
DES SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS LOCALES –
ANNÉE 2023**

SÉANCE DU MERCREDI 26 JUILLET 2023

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 26 JUILLET à 17H30, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 20 JUILLET 2023 (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

PRÉSENT-E-S : Pierre MAUMÉJEAN, Gilles TRAULLET, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Josiane ROSIER-DUFOND, Maguelone CHAREYRE, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Alain BAILLIEU, Christian LAPISARDI, Janine LHUILLIER, Christian GROUL, Stéphanie PIERRON, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARES, Michel AUSSANNAIRE, Maryline POUGENC, Joachim RAMS

ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION :

Marielle NEPOTY à Pierre MAUMÉJEAN
Véronique BONVICINI à Stéphanie PIERRON
Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR
Carine VANDERBISTE à Olivier BERTRAND
Cédric BONATO à Joachim RAMS

ABSENTS NON-REPRESENTÉS : Jean-Claude CAMPOS, Michel LEBLANC, Yves GRAS, Jean-Claude BASCHIOU, Olivier BERTRAND, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE, Stéphane PIGNAN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Patricia VAN DER LINDE

Rapporteur : Arnaud FOUREL, Adjoint au Maire délégué

Il est rappelé au conseil municipal l'engagement constant de la commune auprès de son tissu associatif local, lequel s'exprime par un soutien des associations, à la fois sur le financier, logistique et technique, dans la mise en œuvre et la réalisation de leurs projets et ce, quel que soit le domaine d'activités de ces dernières (solidarité, culture, sports, éducation ...).

Conformément aux crédits votés au budget primitif 2023, et faisant suite à l'instruction des demandes formulées par chacune, il est présenté le détail des subventions attribuées aux associations pour 2023 dans le tableau ci-annexé.

Cela étant exposé,

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'approuver** les montants des subventions tels que présenté au tableau, ci-annexé ;
- **D'autoriser** le versement des subventions telles que présentées ;
- **D'autoriser** le Maire, ou ses élus délégués, à signer tout acte afférant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** les montants des subventions tels que présenté au tableau, ci-annexé ;
- **AUTORISE** le versement des subventions telles que présentées ;
- **AUTORISE** le Maire, ou ses élus délégués, à signer tout acte afférant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le **03** août 2023

Le Maire,
Pierre MAUMÉJEAN

Pour le Maire par Délégation
Le Directeur Général des Services,
Christophe BARONI



Résultats du vote :

Délibération 2023- 53	PSE - Attribution des subventions aux associations locales – année 2023	Pour :	22	Unanimité
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	0	Néant

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication



Répartition des subventions attribuées aux associations locales par domaine d'activités

Associations sportives	Montant €	Associations Culturelles	Montant €
AMICALE DES ANCIENS DE L'USSA	150	CERAMIC'ART	750
AM KRAV MAGA	150	CHEMINS LIBRES DE CAMARG	200
AM SELF DEFENSE	200	CERCLE LANGUE D'OC	650
APPSG PECHE	650	CREATERRE	300
BADMINTON LOISIR A.MORTES	300	GENS DE 14 - ARTEMIA SALINA	450
BOULE SPORTIVE	2500	GRAND ECRAN POUR TOUS	3500
CORPS ET DANSES	1000	LA RONDE DES MOTS	350
COUNTRY DANCE FOREVER	300	L IMPROBABLE COMPAGNIE	250
COURIR CLUB	400	REGARDS D'AM	700
HAND BALL TERRE DE CAM	1000	SUR LES PAS DE ST LOUIS	150
JUDO CLUB	1000	NOUVELLE CIGALE	2000
KARATE DO	750	VIEUX PISTON	250
KARATE GOJU RYU	100	TOTAUX	9550
LITTORAL CAMARGUE BASKET	5000		
MAINTIEN EN FORME	200		
TENNIS CLUB	2100		
USSA	11500		
VELO CLUB	250		
VOLLEY de CAMARGUE	350		
YOGA CLUB	200		
YOGANANDA	200		
TOTAL	28300		

Associations traditions	Montant €
CERCLE DES CHASSEURS	500
CT BONA PER FORSA	300
STE DE CHASSE	1000
TOTAUX	1800

Associations Humanitaires & sociales	Montant €
CLUB LOU VENTRE BLEU	900
DONNEURS DE SANG	900
EFATA	600
IELLE	150
LES JOURS HEUREUX	900
NIO FAR	350
OMUHONGA NAMIBIE	150
TOTAUX	3950

Associations Scolaires	Montant €
APE COLLEGE	900
APE PEQUELETS C. Gros	2018,5
APE SEVERIN	1578,5
MAM LA COURTE ECHELLE	250
TOTAUX	4747

Associations Divers	Montant €
A VELO	150
BROCANTE AM	0
LES CHATS LIBRES	600
DELTA FM	800
CANALETTE FAMILY	100
TOTAUX	1650

Associations	Subventions 2023
Associations SPORTIVES	28300
Associations Culturelles	9550
Associations Humanitaires et Sociales	3950
Associations Scolaires	4747
Associations Traditions	1800
Associations divers	1650
Total	49997